

**ASSOCIATION DES HABITANTS  
DES QUARTIERS DES « PETIT ET GRAND ROUVIERE »  
ROQUEFORT LA BEDOULE**

*Association Loi 1901 déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône en date du 17 mars 2003.*

---

A l'attention des Elus,

Monsieur le Maire de Marseille, Jean Claude GAUDIN  
Madame le Maire de Cassis, Danielle MILON  
Madame la Présidente Communauté du Pays d'Aubagne, Magali GIOVANNANGELI  
Monsieur le Maire de Gémenos, Roland GIBERTI  
Monsieur le Maire d'Aubagne, Daniel FONTAINE  
Monsieur le Maire de La Penne sur Huveaune, Pierre MINGAUD  
Monsieur le Maire de Cuges, Gilles AICARDI  
Monsieur le Maire de Carnoux en Provence, Jean Pierre GIORGI  
Monsieur le Maire de Ceyreste, André ESSAYAN  
Monsieur le Maire de Roquefort la Bédoule, Jerome ORGEAS  
Monsieur le Président de MPM, Eugene CASELLI  
Monsieur le Député, Bernard DEFLESSELLES  
Monsieur le Vice Président de la CUM, Claude VALETTE

Roquefort la Bédoule le 17 novembre 2011

***Objet : Transmission de la position de l'Association des Habitants des quartiers des « Petit et Grand Rouvière » de Roquefort la Bédoule***

Mesdames et Messieurs les Elus,

Suite à la diffusion des différentes propositions de fuseaux et aux réunions des groupes de travail géographiques des Bouches du Rhône, l'Association des Habitants des quartiers des « Petit et Grand Rouvière » souhaite rappeler sa position sur ces fuseaux.

L'association affirme son opposition à ces scénarii et réaffirme son opposition au projet de la ligne LGV PACA.

Notre Vallon des Rouvières, situé sur la commune de Roquefort la Bédoule fait partie intégrante de l'aire d'adhésion optimale du futur Parc National des Calanques.

Nos territoires composés de massifs forestiers, des vignes du Domaine du Grand Rouvière classées AOC Côtes de Provence sont terriblement concernés par chacun des fuseaux proposés.

Par ailleurs, nous trouvons regrettable l'absence de réelle concertation, de la part de RFF concernant la proposition du fuseau Aubagne Sud et sa variante Sud Huveaune.

Ces fuseaux ont été proposés sans aucune prise en compte des caractéristiques environnementales et humaines du Vallon des Rouvières :

→ **Aucune prise en compte du périmètre du futur Parc National des Calanques.**

Le Vallon des Rouvières fait partie de l'aire optimale d'adhésion du Parc National des Calanques dont un des objectifs de la Charte du futur parc est défini de la façon suivante « *préserver les paysages, la quiétude et la magie des lieux* »

→ **Aucune prise en compte de la faune et de la flore exceptionnelles abritées dans le Vallon des Rouvières.**

La Sabline de Provence, espèce phare du futur Parc National des Calanques pousse dans le Vallon sur des pierriers et non des éboulis, ce qui est unique au monde.

Différentes espèces protégées dans l'arrêté du 29 octobre 2009, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de la protection des oiseaux comme l'aigle de Bonelli, le Rollier d'Europe nidifient et chassent dans le Vallon des Rouvières

→ **Aucune prise en compte des enjeux économiques, agricoles et touristiques.**

Le Vallon des Rouvières abrite des hébergements touristiques, les vignes du Domaine du Grand Rouvière classées AOC Côtes de Provence dont les cultures se font dans le respect de l'environnement sans utilisation de pesticides. Le Domaine est ainsi qualifié en agriculture raisonnée depuis le 19 juin 2007.

→ **Aucune prise en compte des enjeux humains.**

Le Vallon des Rouvières accueille tous les jours les familles des communes avoisinantes qui partagent leur passion du sport et l'amour de la nature avec les habitants de ce Vallon.

Un passage du LGV serait dévastateur pour cet environnement apprécié de tous.

L'Association des Habitants des quartiers des « Petit et Grand Rouvière » réaffirme son opposition au projet LGV - dont les études sont incomplètes -et par ailleurs non convaincue de la nécessité de la réalisation de cette ligne LGV et de surcroît à un coût déraisonné au regard de la situation financière de la France.

En espérant que vous saurez être à l'écoute de nos demandes, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Elus, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président  
Pierre GILSON

Copies :

Monsieur le Directeur Général RFF PACA, Marc SVETCHINE

Monsieur le Chargé du Projet Territorial, Stéphane ROSSO

Monsieur Le Directeur du GIP des Calanques, Guy TESSIER

Mesdames et Messieurs les Membres des groupes de travail géographiques Pays d'Aubagne Sainte Baume et Vallée de l'Huveaune du Projet LGV PACA